



Litige suite a une nomination honorarire

Par **mousset**, le **29/01/2008** à **19:16**

ancien agent de la securite a la RATP, je suis a la retraite depuis le 01/01/2005. Je viens de recevoir un courrier qui d'apres les dires me nomme maitrise honoraire au coefficient retraite de 424 alors que actuellement je ne suis que pilote au niveau 422,2. rnet je serai nommer depuis mon depart en retraite, j'ai pris mes renseignements vu que ma pension n'augmentait pas et on m'a repondu c'est normal c'est juste honoraire. rnalors pourquoi ils precisent que mon coefficient correspond a 424 et quand realité 422,2 rnest il normal d'abuser les gens comme ça et faut il que j'aille au prudhomme pour faire valoir ce qui me revient ou pasrnm merci d'avance